



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement
École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont
29 janvier 2024
17h30

1. MOT DE BIENVENUE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. Suivi et Adoption du PV
4. PROJET ÉDUCATIF (SUIVI) ;
5. POLITIQUE DES CELLULAIRES ;
6. MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE ;
7. BUDGET DE FONCTIONNEMENT du CÉ;
8. INTERVENTIONS :
 - 8.1 Direction :
 - PLAN DE RATTRAPAGE (POINT D'INFORMATION
 - GRILLE MATIÈRE (POINT D'INFORMATION));
 - 8.2 Personnel de l'école
 - 8.3 Conseil étudiant
 - 8.4 Fondation
 - 8.5 Public (si présent)
9. Varia
10. levée de la séance.

Procès verbal
Conseil d'établissement 20 novembre 2023 - 17h30

Présences	Absences
Vincent Perron, directeur Peggy Dutertre, parent Laure Ottman, parent Virginie Boylen, parent Stéphanie Peillon, parent Imen Ouni, parent Nathaniel Deac, élève Joséphine Savard, élève Alain Mathonet, conseiller en orientation Fdila Citroen, T.E.S Prashant Shandilya, enseignant Jonathan Robin, enseignant Jessica Louis, enseignante Patrick Bibeau, enseignant	Andréa Saragosti, parent Valérie Tergny, parent

1.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Alain Mahonet propose et Peggy Dutherte approuve l'ordre du jour modifié

2. Approbation du PV du CÉ du 16 octobre 2023.

Proposé par Jonathan Robin et approuvé par ?

3. PROJET ÉDUCATIF (SUIVI)

Le projet éducatif couvre une période de 5 ans. L'adoption du nouveau projet éducatif était initialement prévue en décembre 2023 mais elle sera retardée et se fera en janvier 2024.

4. CAHIER ET RÔLE DES MEMBRES DU CÉ

Il est indispensable que les nouveaux membres du CÉ suivent la formation sur le rôle des membres du CÉ.

5. ÉLÈVES À RISQUE ET ACCOMPAGNEMENT :

Certain.es étudiant.es qui ont un plan d'intervention adapté (PIA) incluant un ordinateur pour les examens, ne s'en servent pas. Certains parents souhaiteraient que l'établissement scolaire s'assure que les ordinateurs soient disponibles et que les enseignant.es rappellent à ces étudiant.es d'utiliser l'équipement auquel ils ou elles ont droit et ce, dans toutes les matières. C'est ce que font les enseignantes surtout au cycle 1. Pour les élèves des niveaux suivants, les enseignants présents émettent le souhait que ceux-ci et celles-ci agissent de façon responsable et soient en mesure d'arriver en classe avec leur équipement.

Après discussion, le constat est fait qu'il serait utile que les enseignant.es aient, le plus tôt possible après la rentrée, une liste des étudiant.es ayant des mesures adaptatives.

La possibilité d'avoir un tiers temps pour les examens qui sont en dehors des blocages horaires est également posée car, si elle est simple à organiser pendant les examens du blocage horaire, l'organisation du tiers-temps est plus complexe à mettre en place au quotidien. Le temps supplémentaire est généralement trouvé après les cours, le jour-même ou le lendemain, pendant les récupérations. Cette interruption soulève des questions d'équité pour les élèves ne bénéficiant pas du tiers temps et d'efficacité pour les élèves qui en bénéficient.

L'accompagnement des élèves peut prendre du temps, car le suivi et la réévaluation des besoins des étudiant.es qui ont des PIA prend du temps en début d'année. Ce suivi des PIA a été simplifié cette année. Désormais, une enseignante, Mme Nantel, est la personne ressource pour la révision des plans d'intervention en Secondaire 1.

On note aussi que certains étudiant.es refusent d'utiliser les moyens supplémentaires dont ils pourraient disposer car ils ont des difficultés à assumer ces aménagements.

La mise en œuvre des mesures adaptatives pose des défis organisationnels auxquels la direction, l'administration et les enseignant.es s'efforcent de répondre. C'est un dossier que le C.É suivra.

6. BUDGET DE FONCTIONNEMENT du CÉ :

il est proposé d'attribuer ce budget au bal des finissant.es, comme cela s'est fait depuis quelques années. Le vote est reporté ultérieurement. Toutefois, il est rappelé que le comité pour le bal aurait besoin de savoir (idéalement) le plus tôt possible, s'il recevra ou non, cette somme, afin de préparer cet événement

7. INTERVENTIONS :

7.1 Direction :

LA direction a participé à la rencontre avec le SPVM et a reçu une information concernant tueur actif pour l'ensemble des écoles concernant la restriction des accès dans les écoles. À l'issue de cette information, elle décide d'avoir un seul accès dans l'école pour faciliter la surveillance.

- Protocole des absences et des retards : Nouveau protocole d'absences : 1 absence non motivée entraîne un appel à la famille- 2 absences non motivées entraînent une retenue. Les retards non motivés entraînent des retenues et l'oubli de matériel est consigné comme un retard.
- Nouveau protocole pour l'utilisation du cellulaire à partir du 31 décembre. Il devrait être plus restrictif que le précédent en raison des conduites addictives qui sont liées à son usage intensif. Ce qui est envisagé, c'est une interdiction de sortir son téléphone de sa poche en classe et dans les couloirs pendant les heures de cours. Autorisé sur le temps du diner et à la cafeteria.
- Retour sur le premier bulletin : taux de réussite moyens des élèves de 60 à 68 % - et taux de maîtrise de 69%.

- Rencontre parents/enseignant.es : grand succès de la soirée. Organisation très appréciée par les familles.

7.2 Fondation de PGLO

- Mme Laporte informe de la présence de nouveaux membres dans la fondation et continue de rechercher des personnes impliquées pour cette année scolaire.

La fondation dispose de \$9 000 pour le financement de projets soumis par les enseignant.es. Dépôt des demandes : 2 dates. Le 1er novembre 2023 et le 1er mars 2024. La « soirée bénéfice » sera remplacée par une soirée tombola pour la St Valentin.

Mme Laporte remercie Nathanael du comité étudiant pour son implication et ses succès dans la recherche de fonds.

Une somme de 4 500 \$ est toujours bloquée pour le financement d'espaces verts dans l'établissement scolaire. Ce projet, initialement nommé « cour verte » est difficile à mettre en œuvre en raison du maintien définitif des bâtiments provisoires installés pendant la construction.

7.3 Informations sur le comité des élèves :

- Nathanael Déac et Joséphine Savard apporte un bref compte rendu de leur dernière réunion qui a rassemblé deux représentant.es par niveau. :
- Démarche de questionnement sur le code vestimentaire pour évaluer son respect de l'égalité des genres.
- Café étudiant en reconstruction. Offre de nourriture non concurrentielle avec la cafétéria. Besoin d'un frigo, de four et de grille-pains. Spécialité de bagel.
- Communication et mise en avant des projets de l'école sur Instagram

7.4 Point du personnel enseignant

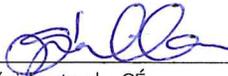
Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Québec 

- Les moyens de pression sur le gouvernement font être mis en œuvre le 23 novembre pour une durée illimitée compte tenu de la surdité du gouvernement sur les enjeux éducatifs et salariaux.

Levée de séance à 20 :08

Proposée par Peggy Dutherte et approuvée par Alain Mahonet



Présidente du CÉ



Direction d'établissement